
ORDRE du JOUR

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

JEUDI 19 DECEMBRE 2019 à 18 h 30

- I - ADMINISTRATION GENERALE - rapporteur : Monsieur FAURITE

- 1.1. Avenant à la convention passée avec la Préfecture concernant la télétransmission des actes au contrôle de légalité
- 1.2. Décisions du Président et du Bureau prises en application de l'article L 5211.10 du CGCT

- II - FINANCES – rapporteur : Monsieur DUTHEL

- 2.1. Rapport d'orientations budgétaires 2020
- 2.2. Décision modificative n°4 – Budget principal
- 2.3. Avance sur Trésorerie au CIAS - année 2020
- 2.4. Avance sur subventions 2020
- 2.5. Usage des dépenses imprévues
- 2.6. Indemnité de conseil au comptable du Trésor

- III - HABITAT – rapporteur : Monsieur RAVIER

- 3.1. Autorisation donnée au Président de signer une Convention d'Utilité Sociale de la société Immobilière Rhône Alpes

- IV - URBANISME – rapporteur : Monsieur RAVIER

- 4.1. Plan Local d'Urbanisme de la CAVBS applicable sur les communes d'Arnas, Gleizé, Limas et Villefranche-sur-Saône - Approbation de la modification n°3
- 4.2. Avis sur l'ouverture et les modalités de la concertation préalable et de la participation du public aux décisions ayant une incidence sur l'environnement dans le cadre de la création d'une ZAC à Belleruche (Villefranche sur Saône, Gleizé, et Limas)
- 4.3. Avis sur les projets de périmètres délimités des abords de la Villa Vermorel et du Collège de Mongré suite à l'enquête publique

- V - AFFAIRES ECONOMIQUES

- 5.1. Contrat du territoire d'industrie Roanne-Tarare **rapporteur : Monsieur FAURITE**
- 5.2. convention de partenariat entre le SIEA et la Communauté d'Agglomération Villefranche Beaujolais Saône concernant un programme d'investissement en matière de communications électroniques à très haut débit sur la commune de Jassans-Riottier- **rapporteur : Monsieur ROMANET**
CHANCRIN

- VI - SOCIAL – rapporteur : Madame LONGEFAY

- 6.1. Fixation des tarifs 2020 pour le cimetière paysager de Grange Chervet à Gleizé
- 6.2. Fixation des tarifs 2020 pour le centre funéraire crématorium

- VII - EAU/ASSAINISSEMENT – rapporteur : Monsieur DUMONTET

- 7.1. Participation forfaitaire pour l'assainissement collectif (PFAC) – adoption des tarifs à compter du 1er janvier 2020
- 7.2. SPANC – adoption des tarifs 2020
- 7.3. Location hydrocureur – adoption des tarifs 2020
- 7.4. Redevance dépotage matières de vidange à la STEP – Tarif 2020
- 7.5. Redevance Eau part communautaire 2020
- 7.6. Redevance Assainissement part communautaire 2020

- VIII - ENVIRONNEMENT – Rapporteur : Monsieur PHILIBERT

- 8.1. Autorisation donnée au Président de signer une convention relative à la gestion du service de collecte et de traitement des déchets des ménages et assimilés sur le territoire de la commune de Jassans-Riottier à intervenir entre la communauté d'agglomération Villefranche Beaujolais Saône et la communauté de communes Dombes Saône Vallée.